



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Collège de l'Inspection de
l'éducation nationale en charge de
l'Enseignement technique et de
l'enseignement général

Secrétariat des IEN ET-EG

Dossier suivi par
Delphine SIMONNET
Tél. : 03 22 82 39 11
Fax. : 03.22.82.37.25

Mél : ce.ienet2@ac-amiens.fr

Réf. : KL/DS
2018-2019 n°080

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'accueil du public
et d'accueil téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h0

Amiens, le 12 octobre 2018

Madame Karine LEFEVRE
Inspectrice de l'Education Nationale
Lettres-Anglais

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de lycées
professionnels Lettres-Anglais

Mesdames et Messieurs les professeurs de
Lettres-Anglais affectés en SEP et EREA

s/c de

Mesdames et Messieurs les Provoiseurs des
SEP, Lycées Professionnels

Mesdames et Messieurs les Directeurs des
Lycées professionnel privés

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'EREA

Objet : Feuille de route – Lettres-Anglais

Bien que toujours en attente des textes venant du ministère, je vous adresse tout de même une **première feuille de route** qui vous présente la stratégie pédagogique que j'ai décidé de mener cette année pour notre discipline annoncée dès le mois de Septembre.

Une seconde feuille de route vous présentera la transformation de la voie professionnelle et de ce fait, nos objectifs et les moyens mobilisés pour les atteindre.

A partir de cette année, les enseignants qui travailleront en étroite collaboration avec moi seront :

- Marie-Cécile Décourt – LP Desnos – Crépy en Valois ;
- Vanessa Deglaire – Donation Rothschild – Saint Maximin ;
- Éric Gras – LP Condorcet – Saint Quentin ;
- Corinne Touati – LP Rimbaud – Ribécourt ;

Toutes les informations ou documents que je vous transmets seront en ligne sur notre site.

Site disciplinaire lettres-anglais : <http://lettres-anglais.ac-amiens.fr/>

Pendant les vacances d'octobre, une refonte va être effectuée sur notre site qui redeviendra de ce fait un point d'appui pour vos réflexions et pratiques. En effet, depuis 2016, les sites académiques n'avaient plus d'administrateurs avec lettre de mission ; le corps d'inspection a réussi pour cette rentrée à se faire entendre pour que ces sites soient de nouveaux fonctionnels.

Il vous appartiendra donc à **partir du 5 novembre 2018** de consulter régulièrement ce site afin de partager le corpus minimum nécessaire à chacun des enseignants

d'anglais en LP, SEP, EREA ou centres de formation. Tous les documents ou informations afférents à la transformation de la voie professionnelle seront également mis en ligne depuis ce site.

Vanessa Deglaire et moi-même allons gérer le site disciplinaire. Vanessa se chargera de la veille pédagogique et je prendrai en charge la veille institutionnelle.

Si vous souhaitez faire connaître à vos collègues des sujets pédagogiques ou activités intéressantes, vous pourrez la solliciter pour une mise en ligne.

Les visites d'accompagnement :

Avec la mise en place du PPCR, ces visites sont déconnectées de l'avancement des enseignants. Elles sont l'occasion d'échanger avec vous sur vos pratiques ; de réfléchir ensemble afin de rendre votre enseignement encore plus performant ou efficient. Elles sont un moment privilégié qui me donnent l'occasion de vous accompagner tout au long de votre carrière.

- **Le protocole est le suivant :**

Une semaine avant la visite d'accompagnement, le chef d'établissement est prévenu. Il vous soumet ensuite la date de la visite en classe. 48h avant ma venue, je vous demande de m'envoyer par mail les éléments suivants à l'adresse karine.lefevre@ac-amiens.fr avec en copie votre chef d'établissement.

- **Documents à fournir pour la valence anglais:**

- Une extraction du cahier de textes numérique de la classe observée ;
- La séquence dans laquelle s'insère la séance observée ;
- Les propositions d'évaluations qui jalonnent la séquence ;
- Une fiche format A4 qui formalise à votre convenance la façon dont la prise de parole des élèves en classe va être répartie et gérée. Sur ce document devra figurer le temps approximatif de prise de parole des élèves sur le temps de classe observé.
- La grille d'auto évaluation à remplir par vous-même en fichier numérique ;
- Mise à disposition en début de séance de 5 exemples différents pour chaque moment d'évaluation des élèves : (que vous ayez les niveaux d'études ci-dessous ou non) :
 - Terminales Baccalauréat professionnel : CCF élèves – fiches de validation des thèmes ; exemples de documents partie 3 proposés par votre équipe disciplinaire.
 - Certification intermédiaire : Fiches de positionnement.
 - Classes de CAP : corpus de textes travaillés en classe en vue de l'oral facultatif ou obligatoire ou CCF si écrit obligatoire.

- **Documents à fournir pour la valence lettres :**

- Une extraction du cahier de textes numérique de la classe observée ;
- La séquence dans laquelle s'insère la séance observée ;
- Les propositions d'évaluations qui jalonnent la séquence ;
- La grille d'auto évaluation à remplir par vous-même en fichier numérique ;
- D'autres documents complémentaires pourront être demandés 48H avant la visite en classe en fonction des classes ciblées.

Le PPCR :

Vous pourrez relire les textes officiels qui régissent le PPCR via le site disciplinaire.

Les réunions d'équipe :

Elles ont lieu lorsque le corps d'inspection estime nécessaire de regrouper les enseignants d'un ou de plusieurs établissements limitrophes. Elles ont pour but de sonder, d'observer et d'accompagner les collègues d'une même discipline afin de pouvoir les guider au mieux dans les enseignements et les projets qui sont mis en œuvre ou qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre.

Le conseil d'enseignement :

L'inspecteur a toute légitimité d'y assister, à la demande de madame la rectrice ou celle du chef d'établissement ou à sa propre initiative. Ce moment d'échanges permet également de comprendre le travail de chacun des enseignants au sein de son équipe disciplinaire ainsi que les stratégies ou les motivations des équipes au sein de leur établissement.

***A savoir :** Réunion d'équipe et conseils d'enseignement permettent à l'inspecteur d'évaluer les compétences des enseignants qui ne peuvent être évaluées lors d'une simple visite en classe et qui figurent pour autant dans le référentiel de compétences des enseignants.*

La Formation continue :

- **Le Plan Académique de Formation :**

- **Le PAF anglais lettres :**

Les thématiques sont variées et choisies en fonction des observations faites en classe par l'inspecteur. **Les journées de formation sont proposées aux enseignants en fonction de leur profil pédagogique détecté lors des visites d'accompagnement, des PPCR, des réunions d'équipe ou des conseils d'enseignement.**

Afin de m'assurer que les enseignants puissent être formés lors d'un parcours de formation planifié sur plusieurs années, les formations sont en public désigné. En effet, lorsque les formations sont en candidatures libres, les enseignants les moins enclins à se former ne candidatent pas...

- **Le PAF transversal** permet de s'inscrire spontanément à des formations ciblant des compétences plus larges ; il ne faut pas occulter cette possibilité de formation. Les inscriptions sont en candidatures spontanées.

- **La formation continue ne se résume pas au PAF :**

Canopé propose des formations intéressantes et gratuites, les MOOC ou webinaires sont devenus incontournables, les formations synchrones et asynchrones ou encore en ligne sont une mine d'or. Se former tout au long de la vie est une nécessité afin de réussir à intéresser les élèves dont nous avons la responsabilité. C'est une compétence attendue chez les enseignants.

Le site disciplinaire vous proposera des pistes dans ce sens.

- **Les ateliers de mutualisation et échanges de pratiques :**

Ils sont mis en place par l'inspecteur sur des zones géographiques restreintes. Les enseignants convoqués apportent des supports pédagogiques qu'ils jugent opportuns soit parce qu'ils ont été appréciés par les élèves soit parce qu'ils n'ont pas trouvé l'écho escompté auprès d'eux. Les projets menés dans les établissements, les pratiques innovantes ou en cours d'expérimentation sont également abordés lors de ces rencontres.

Votre présence aux examens :

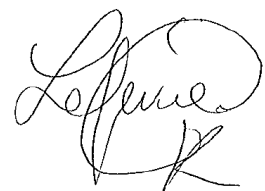
Lorsque les convocations émises par la Division des Examens et Concours vous demandent de participer à la passation des examens, votre présence à ces passations est l'occasion pour chacun d'entre vous d'avoir un regard sur les résultats des élèves dans la valence lettres ou langues et c'est votre présence qui permet aux élèves de passer leurs épreuves dans de bonnes conditions.

Les sujets d'examen commandés par le corps d'inspection :

Tout comme la correction ou la passation des épreuves ou moments d'évaluation, vous pouvez être sollicités pour faire une proposition de sujet national. C'est une expérience enrichissante qui vous permet de prendre du recul quant aux enseignements et évaluations des compétences attendues pour un niveau donné.

Je vous souhaite chers collègues une bonne continuation et je suis ravie de pouvoir vous rencontrer et échanger avec vous au cours de cette nouvelle année scolaire.

Bien à vous,



Karine LEFEVRE